

Conditions générales de vente 2026

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute action de formation ou de conseil implique, pour le client, l'acceptation sans réserve et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente.

INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS :

Dès la 1^{ère} demande de formation, NBFormation transmet la « fiche formation » correspondant au besoin ou à la demande du client, et qui précise : titre, prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées et modalités d'évaluation, accessibilité aux personnes handicapées, personnes contact. Si la formation est à réajuster pour répondre au mieux au besoin du commanditaire, le prix sera communiqué par devis. *En cas de formation complètement conçue sur mesure, NBFormation transmet la propale avec devis.

Pour une formation sur mesure, NBFormation après analyse du besoin, adressera une proposition de formation personnalisée. A la demande du client commanditaire et/ou des stagiaires, la certification QUALIOPI de NBFormation est mise à disposition de la personne qui en formule la demande.

Pour toute demande de prestation de conseil, NBFormation analyse la demande et le besoin, puis transmet une proposition de prestation qui peut être rediscutée, ou directement une convention ou un contrat de prestation conseil.

La signature du contrat de formation professionnelle (article L6353-8 du Code du travail) ou de la convention de formation professionnelle (l'article L. 6353-1 du Code du travail), ou de la convention de prestation conseil, ou le contrat de prestation conseil, implique l'acceptation totale de ces conditions générales de vente par le client.

La participation du stagiaire à la formation implique le respect de sa part du règlement intérieur, disponible sur le site internet et renvoyé avec la convention ou le contrat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels sont la Convention de formation professionnelle, ou le contrat de formation personnelle, ou la convention de prestation de conseil, ou le contrat de prestation conseil, les Conditions de vente et la facture.

Si un aménagement est nécessaire pour la participation à la formation ou au conseil, NBFormation invite la personne concernée à l'en informer, par mail, avant la formation ou le conseil, afin d'étudier l'adaptation des environnements et/ou des modalités pédagogiques, en lien avec le service Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH-ACEIS Hérault.

***Assistance pédagogique et Technique**

En formation présentielle, NBF met à votre disposition lors de votre inscription toutes les informations vous permettant d'accéder au lieu de formation, et de disposer des matériels et documents nécessaires. NBFormation s'assure par votre participation active de votre compréhension et de votre mémorisation, ainsi que de votre inclusion au groupe en formation collective.

En formation distancielle, NBFormation vous adresse toutes les informations nécessaires à la connexion à la classe virtuelle, et/ou à l'espace numérique partagé. En cas de difficulté de connexion NBFormation assure l'assistance pédagogique et technique sous 72H maximum (jours ouvrables) après votre demande mail ou téléphone.

HORAIRES DE FORMATION ET/OU DE CONSEIL :

Sauf accord particulier, les horaires sont de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les horaires en formation distancielle d'une durée inférieure à 3h30, sont précisés dans la convention et le programme.

OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

NBFORMATION s'engage sur une obligation de moyens et fait diligence pour mettre tout son art et son savoir-faire à l'atteinte des objectifs fixés et des résultats attendus.

A l'issue de la formation, NBFormation remet au client une attestation de présence ou copie des émargements pour chacun des participants, et le certificat de réalisation individuel des séquences présentielles et distancielles.

Sur demande, NBF remet client qui sollicite les fonds mutualisés pour son financement, les pièces demandées par son financeur FAF ou OPCO, ou autres organismes, tels que : devis, convention ou contrat de formation professionnelle, programme de formation.

OBLIGATIONS DU CLIENT

Dès sa demande d'inscription à une formation, NBFormation fait parvenir au client la convention de formation, ou le contrat de formation, en double exemplaire, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à NBFormation un exemplaire de la convention, signé, dans les plus brefs délais et avant le début de l'intervention. Cette convention doit être accompagnée du règlement demandé. Si un OPCA règle tout ou partie de la facture, le Client s'engage à effectuer les démarches nécessaires et à fournir à NBFormation l'attestation de prise en charge.

S'il est une personne physique, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 10 jours après l'édition de la Convention. Passé ce délai, il règle à NBFormation 30% du prix de la formation sauf stipulation expresse de la part de NBFormation (art. 6353-6 et 6353-7 du Code du Travail). L'acompte restera acquis à NBFormation si le client renonce à la formation.

En cas de formation sur site, le client met à la disposition de NBFormation l'équipement adéquat, notamment une pièce équipée pouvant accueillir tous les participants dans des conditions favorables. Il fait lui-même son affaire de la convocation des participants, sauf accord avec NBFORMATION, et s'assure de leur présence.

En cas d'abandon en cours de formation par le client, le client est redevable du montant correspondant à la partie réalisée au prorata.

Pour une prestation de Conseil des accords sur la prestation et son NB formation vous fait parvenir aux clients la Convention ou le contrat de prestation de Conseil Un double inter Le client s'engage à retourner à MB formation. Un exemplaire signé de la convention ou du contrat dans les plus brefs délais et avant le début de la prestation L'enclenchement de la prestation est **** au versement de l'acompte demandé.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Tous les prix sont indiqués NET DE TAXES, et notés pour chaque formation sur la « fiche formation » correspondante, Ou sur la proposition de prestation lorsqu'il s'agit d'une prestation de formation sur mesure ou d'une prestation de conseil.

Un devis est remis avant chaque formation ou conseil et doit être signé par le commanditaire.

Le prix annoncé sur la fiche formation correspond à l'offre d'une formation, individuelle ou collective, pour 1 personne, en inter-entreprise et comprend : le coût pédagogique et technique, et les supports pédagogiques. Il ne comprend pas les frais de déplacement, d'hébergement, et de repas éventuels des stagiaires.

Il en est de même pour une prestation conseil : le prix ne comprend pas les frais de déplacement et hébergement et repas éventuels des participants.

Si la réalisation ou la prestation de Conseil suppose un déplacement de l'intervenante de NBFormation, les modalités de frais de déplacement concernant les déplacements voiture ou les déplacements train, les repas, l'hébergement nuit seront notifiés dans le devis.

Pour une formation collective intra -entreprise, le tarif de l'offre de formation sera fonction de l'effectif groupe, de la modalité Présentielle ou D ou mixte souhaitée, des éventuels réajustements apportés à l'offre formation décrite dans la fiche formation et un devis personnalisé sera proposé.

Pour une formation sur mesure en intra-entreprise : Après analyse de votre besoin, NBFormation élabore une proposition, et le devis est réalisé, en fonction de la durée de la formation, de l'effectif groupe, de la modalité Présentielle, ou Distancielle, ou mixte, souhaitée, du niveau d'accompagnement des stagiaires en dehors des séquences.

Un acompte de 30% est demandé dès accord du devis ou signature de la convention, le solde est dû en fin de formation, dès réception de la facture.

Pour les formations sur mesure se réalisant sur plus de 3 mois, un règlement intermédiaire est demandé : 30% à la signature du devis, 40% en milieu de formation, 30% après la fin de formation.

Une facture est émise à l'issue de l'intervention formation ou conseil, ou selon l'échéancier annoté dans la convention ou le contrat de formation, ou de conseil, si l'opération se déroule sur plusieurs mois.

Le règlement est immédiatement exigible.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal (Code du Commerce Art. L. 441-6 al. 3).

Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit, **pénalités de retard**, qui concerne les professionnels. Ces pénalités sont dues à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, NBFormation se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir et d'en demander le règlement par tout moyen légal.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO ou FAF

Il appartient au client de faire les démarches nécessaires pour la prise en charge et le paiement de la formation par l'OPCO ou le FAF, dont il dépend. NBFormation fournit les pièces demandées par l'OPCO pour la prise en charge, à la demande du client.

*Par subrogation, si celle-ci est prévue et souhaitée, NBFormation facture directement à l'OPCO et en informe l'entreprise.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation avant le démarrage de la formation par le client doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début de la formation, et après les 10 jours légaux de rétractation s'il s'agit d'une personne physique, le montant de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Il est entendu que les sommes payées par le client, au titre d'un dédommagement, ne peuvent être imputées sur la participation au développement de la formation professionnelle, ni être prises en charge par un organisme collecteur agréé. Toutefois, si NBFormation organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des disponibilités, et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le client à NBFormation en application et dans l'exécution des commandes, pourront être communiquées aux partenaires contractuels de NBFORMATION pour les besoins desdites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le client peut s'opposer à la communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de NBFORMATION.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client, NBFormation, et le formateur, gardent la pleine propriété intellectuelle de leur propre documentation. Ni l'une ni l'autre des parties, ni l'un des acteurs de l'opération, ne peut l'utiliser autrement que pour l'application faisant l'objet même de l'opération. Cette documentation ne peut être utilisée qu'après accord de la partie propriétaire. Toutefois, NBFormation et le formateur se réservent le droit d'utiliser pour une autre opération les documents qu'ils ont produit sans identification de destinataires précédents.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre NBFormation et le client relèvent de la Loi française. Le fait pour NBFormation de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER quel que soit le siège ou la résidence du client nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de NBFORMATION qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par NBFormation à son siège social, 45 rue Merlot, ZAC La Louvade, 34130 MAUGUIO
contact@nb-formation.pro - 06 87 45 01 33 –

Fait à MAUGUIO, le 01/02/2026
Pour NBFORMATION, Nadine BENTIVENGA

NBFORMATION

ZAC La Louvade- 45 rue Merlot - 34130 MAUGUIO
06 87 45 01 33- n.bentivenga@nb-formation.pro

SIRET 821 622 289 00014 – NDA 76340907634



NBFORMATION
Gérante Nadine BENTIVENGA
ZAC Louvade 45 rue Merlot
34130 MAUGUIO
Siret : 821 622 289 R.C.S. Montpellier
Tel. 06 87 45 01 33